

---

Correspondence 1920-1939

Correspondence

---

6-12-1929

## 06/12/1929 Letter from A.G.M.

A. G. M.

Follow this and additional works at: <https://digitalcommons.usm.maine.edu/fac-lpg-letters-1920-1939>

---

### Recommended Citation

Louis-Philippe Gagné Papers, Franco-American Collection, University of Southern Maine Libraries.

This Letter is brought to you for free and open access by the Correspondence at USM Digital Commons. It has been accepted for inclusion in Correspondence 1920-1939 by an authorized administrator of USM Digital Commons. For more information, please contact [jessica.c.hovey@maine.edu](mailto:jessica.c.hovey@maine.edu).

Sherbrooke, P. Q.  
114 - Rue King - Ouest

6/12/1929.

Monsieur Louis-Philippe Goggin,  
Secr de la Cour Martel. des Cours. Ame.

Mon Cher Monsieur -

De loin comme de près, je suis avec vous dans la situation critique et difficile contre laquelle, vos braves dévoués ont à lutter. Permettez-moi de vous communiquer un de mes points de vue sur la question? Frappez sans délai, avec conviction... Tous les arguments, que pourrait poser à la défense de sa cause, l'auteur de l'escandale nouvelle qui vient de se produire - ne sauraient tenir debout devant la preuve morale du mobile qui a déterminé cette conduite, non religieuse et antipatriotique: "Mobile Coctice, inavouable et impudiquement par la passion, sans le prétexte et par l'insinuation que le Parq. P. .... aurait usé de l'usage de prestige et d'influence, auprès de la Cour Martel, des Can. Am. - dans le mouvement d'encourager le développement de la langue française par des concours d'élocution - dans le but de nuire aux écoles paroissiales de St P. & St J. Ce qui est un abus de jugement téméraire. Ne jugez pas - vous ne serez pas jugés. Cette priangation en effet, n'appartient qu'à Dieu; mais il semble que les hommes puissent en certains cas sans servir en attendant les jugements de Dieu. "Tout homme, quel qu'il soit, est sujet à l'occasion

bonne ou mauvaise sous laquelle il se  
trouve? — Pourquoi a-t-on refusé à la paroisse  
St-P. & St-O. de participer à ce concours de toutes  
les Eglises françaises, Catholiques de Lev et d'Occid?  
Pourquoi vouloir faire bande à part? Pourquoi  
avoir propagé cette erreur, avoir fait de la  
propagande auprès de d'autres paroisses pour  
les empêcher de se mêler à ce mouvement?  
La raison invoquée qu'on en donne ne peut  
réussir qu'à mettre la corde au cou des  
insinuateurs - signer leur condamnation,  
par l'éclat du ridicule, donnant une raison, peut-  
être non raisonnée, au point de vue de l'âme vide  
la conscience, comme appui à l'infamante intention  
que l'on prête à un quel qu'un entre lequel  
on aurait des griefs réels et imaginaires et  
dont on redoute le prestige.

Que les têtes de l'organisation se présentent  
directement aux autorités religieuses, qui  
ont à cœur de conserver la paix et l'Union.  
Votre cause est bonne et d'autant plus louable  
après l'épreuve que les Canards ont traversée  
et dont ils sont sortis d'une manière si  
glorieuse, si exemplaire.

Le Dr Martet, nous ne l'ignorons pas fut un des  
fondateurs de "l'Union St-J. B. d'Amérique". En son  
nom et à sa suite, avec le sentiment vrai  
de ce que c'est que le devoir - j'encourage et  
protège les intérêts et les vœux des Canadiens-  
Américains (Com Marlet) pour aider à déve-  
lopper des forces nouvelles dans l'Union,  
qui il faut toujours se le rappeler, sera  
la seule force puissante pour sauvegarder

notre foi et notre Nationalité.

Avec l'assurance de mon entier et  
sincère dévouement à votre cause, je  
vous souhaite tout le succès que vous  
méritez par vos généreux efforts.  
Luttez avec foi & patriotisme - Comme  
avec le digne de la Croix - Tous Javiers!

A. G. M.